

URGENCE CONFIRMÉE POUR L'ÉCOLOGIE ET LA DÉMOCRATIE

La crise sanitaire, sociale et climatique que nous traversons souligne, à l'évidence, qu'il est urgent d'agir pour l'écologie dans une démarche climatique, solidaire et citoyenne. Dans cet esprit

AGIR ENSEMBLE

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CITOYENNE

a essayé pour ce second tour particulier de rassembler toutes les listes de gauche, pour affronter ensemble les défis de cette nouvelle mandature. Malgré nos efforts et les bonnes volontés présentes dans chacune des listes, il n'a pas été possible de réaliser cette union.

Nous avons donc résolu de nous maintenir, pour défendre le projet qui nous différencie et nous apparaît plus que jamais pertinent et nécessaire.



La période du confinement dû au Covid19 a mis en lumière une citoyenneté active et solidaire qui nous rend confiants dans les initiatives et l'intelligence collectives. Appuyons-nous sur elle pour faire évoluer **la démocratie locale**, mettre l'écologie dans notre quotidien et surtout répondre aux difficultés économiques qui vont s'accentuer pour bon nombre d'entre nous.

Nous ne craignons pas le débat. Co-construire avec les habitants, ce n'est pas les consulter sur des projets déjà ficelés.

Ce que nous voulons :

faire vivre la démocratie locale

• Construire les projets avec les habitants très en amont des décisions et tout au long du

mandat : tout projet municipal commencera dans une commission municipale et toutes les commissions municipales seront ouvertes aux habitants sur inscription avec un horaire adapté.

- Partager la prise de décision, avec un droit d'interpellation 10 jours avant les séances du conseil municipal, et avec un référendum local sur demande de 1000 signataires.
- Faire vivre les quartiers en créant des conseils de quartier dans toute la ville, dotés d'un budget, faisant des propositions au conseil municipal, et donnant un avis sur tout projet qui concerne le quartier.

COOPÉRATION - CITOYENNETÉ - ÉCOLOGIE - SOLIDARITÉ

WWW.ARIALSPDC37.ORG ou en flashant ce OR code.



Nous voulons insister sur quatre points à traiter en urgence :

TROUVER LES ÉQUILIBRES JUSTES EN MATIÈRE SOCIALE, ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE

Les finances de la commune ne sont pas en bonne posture et supportent un endettement inutile. Le budget 2020 est amputé par l'acquisition en 2019 (et non totalement budgétée alors) de 600 000 € de terrains vagues à Rochepinard, ne correspondant à aucun projet connu. Et avec ça, il va falloir affronter les conséquences de la crise et prévoir l'avenir.

Ce que nous voulons:

- lancer un grand débat sur les ressources et les priorités de dépenses de la commune.
- revendre les acquisitions spéculatives, dont celles de Rochepinard.

REVOIR LE PROJET D'AMENAGEMENT DE LA **RABATERIE**

Ce projet fait partie du contrat de ville de l'agglomération. Dès 2015 et sans aucune concertation, la municipalité a fait inscrire dans le protocole de préfiguration, la perspective de «mener des opérations de densification». Depuis, l'obsession de construire encore plus dans le quartier n'a jamais cessé, jusqu'au vote du 17 décembre 2019 validant la construction de plus de 60 logements supplémentaires. A la place du parking du centre commercial, sont prévues deux barres d'immeubles de 3 étages formant une sorte de muraille masquant le quartier de la Rabaterie avec 30 logements, et derrière, encore 30 maisons sur pilotis. En guise de réponse aux exigences de co-construction du contrat de ville, la municipalité s'est contentée de mener des consultations sur un projet déjà décidé, ne pouvant donc être corrigé qu'à la marge.

Pourtant, dès le début, les personnes consultées ont dit leur opposition à cette densification urbaine proposant un commerce en relation avec la Loire à Vélo, de nouveaux modes de vente type AMAP, un pôle santé élargi, un local associatif pour le conseil citoyen, des espaces significatifs végétalisés et boisés.....

Ce que nous voulons :

• engager au lendemain du scrutin une discussion avec les financeurs pour le démarrage rapide de la partie du projet qui ne pose pas de problème : la rénovation thermique des logements et l'accès du quartier à la Loire. • relancer une vraie co-construction de la partie du projet concernant l'espace du centre commercial avec les habitants et avec le Conseil citoyen.

CREER UN CENTRE SOCIAL ASSOCIATIF

Un tel équipement est indispensable dans une commune de la taille de Saint-Pierre où manque réellement un lieu d'échanges et d'animation avec et pour tous les habitants. Il permettrait d'apporter des réponses diversifiées aux besoins des familles et aux jeunes. Il ne doit pas être un service municipal supplémentaire, mais un lieu qui permet la prise d'initiative des habitants, accompagnés par des professionnels. Avec l'implication du plus grand nombre, la ville peut devenir plus solidaire, plus conviviale.

Ce que nous voulons

- Dela participation active des habitants dans la création d'un centre social associatif. Le statut associatif garantit l'autonomie sans exclure la coopération de la municipalité. Il permet la présence des habitants dans le conseil d'administration.
- Des activités et des services seront proposés, mais ce centre social pourra être une «maison de projets» où pourront se réaliser des actions liées à des intérêts collectifs. Il sera aussi une «maison de la citoyenneté» où les habitants pourront se saisir des guestions locales qui impactent leur vie quotidienne (urbanisme, sécurité...).

DEFENDRE UNE VILLE RESPIRABLE

Malgré les avis défavorables des habitants lors de l'enquête publique, le Plan Local d'Urbanisme a été validé pour permettre l'urbanisation massive de la ville, notamment des quartiers du Vieux Saint Pierre, du Centre-ville et de la

Pourtant nous avons besoin plus que jamais d'une ville «respirable» pouvant faire face aux défis climatiques.

Ce que nous voulons:

• en attendant de procéder à une révision du PLU notamment pour préserver et augmenter les surfaces végétalisées, ne pas vendre à des promoteurs les terrains déjà acquis par la commune. Nous soutenons les souhaits des habitants qui veulent préserver ces espaces naturels, comme le projet de forêt jardin de l'îlot des Bastes.

Plus nous aurons d'élu.e.s, mieux nous pourrons appuyer vos souhaits et projets et faire entendre votre voix. Le 28 juin, votez utile, votez pour la liste AGIR ENSEMBLE transition écologique et citoyenne!





